

Montréal, le 28 octobre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Michel Gauthier
Gauthier et associés avocats
1102, boulevard Moody, bureau 205
Terrebonne (Québec) J6W 3K9

M^{es} Jean-Olivier Tremblay,
Éric Fraser et Joelle Cardinal
Hydro-Québec,
Affaires juridiques, 4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M. Gilles Poliquin, secrétaire corporatif
Corporation d'Énergie Thermique Agricole du
Canada
1560 Petit Rang
Sainte-Marie-Madeleine (Québec)
J0E 1S0

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier de la Régie : R-4045-2018**

Monsieur, Maîtres,

La Régie de l'énergie a bien reçu la *Requête incidente de bene esse afin d'obtenir une ordonnance spéciale et une ordonnance de sauvegarde*, déposée par la CETAC dans le dossier mentionné en objet.

À cet égard, la Régie convoque la CETAC et le Distributeur à une audience qui sera tenue le **29 octobre 2019, à compter de 13 h**, dans la salle Jean-Paul Riopelle de ses bureaux de Montréal.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml